

Rapport financier 2011 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Sainte-Julie

Code géographique : 59010

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S5
États financiers consolidés audités	S6 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Jean-Pierre Duplin, CA, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.
(Nom de l'organisme)

Date 2012-04-30

Signature



Dernière modification : 2012-04-27 11:18:59

Réservé au ministère

83 642 625	1 822 695	28 072 037	,9973
------------	-----------	------------	-------

Section I - États financiers consolidés

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
Résultats détaillés (1)	
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales (1)	14
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales (1)	15
Charges par objets (1)	16
État consolidé des résultats	17
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	18
État consolidé de la situation financière	19
État consolidé des flux de trésorerie	20
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	21
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	22
Avantages sociaux futurs	23
Endettement total net à long terme	24
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	25
Analyse des charges consolidées	26

(1) Lorsque le rapport financier est consolidé, ces pages ne s'appliquent pas.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ville de Sainte-Julie et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Sainte-Julie et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que Ville de Sainte-Julie inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8,9,23 et 25, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Brossard
Le 30 avril 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis no 9737

DATE 2012-04-30

Dernière modification : 2012-04-27 11:18:59

Réservé au ministère

83 642 625	1 822 695	28 072 037	0,9973
------------	-----------	------------	--------

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

Dernière modification : 2012-04-27 11:18:59

Réservé au ministère

83 642 625	1 822 695	28 072 037	0,9973
------------	-----------	------------	--------

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		<u>Réalisations 2010</u>	<u>Budget 2011</u>	<u>Réalisations 2011</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	30 674 746	31 272 555	31 352 495			31 352 495
Paiements tenant lieu de taxes	2	633 197	640 127	640 053			640 053
Quotes-parts	3					4 956 681	
Transferts	4	1 498 773	1 515 071	1 590 146			1 590 146
Services rendus	5	3 379 041	3 299 375	3 381 223		230 708	3 442 628
Imposition de droits	6	1 672 514	1 479 000	1 596 285			1 596 285
Amendes et pénalités	7	184 486	177 600	189 459		654 459	843 918
Intérêts	8	174 952	195 000	186 292		25 392	211 684
Autres revenus	9	1 792 367	752 553	1 102 332		34 982	1 137 314
	10	40 010 076	39 331 281	40 038 285		5 902 222	40 814 523
Investissement							
Taxes	11						
Quotes-parts	12					272 469	
Transferts	13	6 339 183	2 154 000	769 362			769 362
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14		5 895 500	324 282			324 282
Autres	15		256 750	463 000			463 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	6 339 183	8 306 250	1 556 644		272 469	1 556 644
	18	46 349 259	47 637 531	41 594 929		6 174 691	42 371 167
Charges							
Administration générale	19	5 029 137	5 297 953	5 265 032	267 805		5 532 837
Sécurité publique	20	6 195 749	6 089 715	6 241 818	220 637	5 217 699	7 259 969
Transport	21	6 672 581	7 218 759	7 048 486	2 549 339		9 597 825
Hygiène du milieu	22	6 190 093	6 653 517	6 529 368	1 830 687	1 457 183	8 830 905
Santé et bien-être	23	264 052	263 792	266 685			266 685
Aménagement, urbanisme et développement	24	790 412	902 538	863 298	16 213		879 511
Loisirs et culture	25	5 350 703	5 678 695	5 554 309	747 145		6 301 454
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	1 801 534	1 877 093	1 760 006		119 280	1 879 286
Amortissement des immobilisations	28	5 339 890	5 707 580	5 631 826	(5 631 826)		
	29	37 634 151	39 689 642	39 160 828		6 794 162	40 548 472
Excédent (déficit) de l'exercice	30	8 715 108	7 947 889	2 434 101		(619 471)	1 822 695

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

		Réalizations 2010		Budget 2011		Réalizations 2011		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 715 108		7 947 889		2 434 101	(619 471)	1 822 695
Moins: revenus d'investissement	2	(6 339 183)	(8 306 250)	(1 556 644)	(272 469)	(1 556 644)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 375 925		(358 361)		877 457	(891 940)	266 051
CONCILIATION À DES FINS FISCALES								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
Immobilisations								
Amortissement	4	5 339 890		5 707 580		5 631 826	619 334	6 243 095
Produit de cession	5	248 500		500		8 574	1 095	9 669
(Gain) perte sur cession	6	(185 890)				(733)	(83)	(816)
Réduction de valeur	7							
	8	5 402 500		5 708 080		5 639 667	620 346	6 251 948
Propriétés destinées à la revente								
Coût des propriétés vendues	9							
Réduction de valeur	10							
	11							
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales								
Remboursement ou produit de cession	12	168 502		19 775		61 941		61 941
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14							
	15	168 502		19 775		61 941		61 941
Financement								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	415 800				75 834		75 834
Remboursement de la dette à long terme	17	(4 698 537)	(4 126 105)	(4 387 508)	(426 758)	(4 814 266)
	18	(4 282 737)	(4 126 105)	(4 311 674)	(426 758)	(4 738 432)
Affectations								
Activités d'investissement	19	(1 621 531)	(783 643)	(756 329)	(652 481)	(376 317)
Excédent (déficit) accumulé								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20						91 722	91 722
Excédent de fonctionnement affecté	21	391 168				291 854	461 752	753 606
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 268 186)		(707 440)		(694 434)	(72 192)	(766 626)
Montant à pourvoir dans le futur	23	185 690		247 694		26 782	(8 378)	18 404
Financement des investissements en cours	24							
	25	(2 312 859)		(1 243 389)		(1 132 127)	1 125 385	(279 211)
	26	(1 024 594)		358 361		257 807	1 318 973	1 296 246
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 351 331				1 135 264	427 033	1 562 297

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	Réalizations 2010		Budget 2011		Réalizations 2011	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	6 339 183	8 306 250	1 556 644	272 469	1 556 644
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2	(130 985)	(641 000)	(56 552)	()	(56 552)
Sécurité publique	3	(81 294)	(1 723 300)	(2 229 247)	(208 512)	(2 437 759)
Transport	4	(3 718 201)	(11 825 400)	(3 419 380)	()	(3 419 380)
Hygiène du milieu	5	(3 854 010)	(8 985 000)	(1 481 564)	(376 387)	(1 105 177)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(769 986)	()	(121 747)	()	(121 747)
Loisirs et culture	8	(4 055 558)	(789 000)	(1 599 840)	()	(1 599 840)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()
	10	(12 610 034)	(23 963 700)	(8 908 330)	(167 875)	(8 740 455)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11	()	()	(28 416)	()	(28 416)
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Émission ou acquisition	12	(90 093)	(90 093)	(90 093)	()	(90 093)
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	3 581 588	12 376 800	3 260 606	152 173	3 412 779
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	1 621 531	783 643	756 329	(652 481)	376 317
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15			18 200		18 200
Excédent de fonctionnement affecté	16	866 197	2 587 100	2 475 054	59 964	2 535 018
Réserves financières et fonds réservés	17	448 260		692 180		692 180
	18	2 935 988	3 370 743	3 941 763	(592 517)	3 621 715
	19	(6 182 551)	(8 306 250)	(1 767 638)	(272 469)	(1 767 638)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	156 632		(210 994)		(210 994)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

		Réalizations 2010		Budget 2011		Réalizations 2011		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 715 108	7 947 889	2 434 101	(619 471)	1 822 695		
Variation des immobilisations								
Acquisition	2	(12 610 034)	(23 963 700)	(8 908 330)	(167 875)	(8 740 455)		
Produit de cession	3	248 500	500	8 574	1 095	9 669		
Amortissement	4	5 339 890	5 707 580	5 631 826	619 334	6 243 095		
(Gain) perte sur cession	5	(185 890)		(733)	(83)	(816)		
Réduction de valeur	6							
	7	(7 207 534)	(18 255 620)	(3 268 663)	788 221	(2 488 507)		
Variation des propriétés destinées à la revente	8			28 416		28 416		
Variation des stocks de fournitures	9	(15 820)		8 281	(865)	7 416		
Variation des autres actifs non financiers	10	140 244		148 826	12 808	161 634		
	11	124 424		185 523	11 943	197 466		
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	12	1 631 998	(10 307 731)	(649 039)	180 693	(468 346)		
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	13	(39 562 892)		(37 930 894)	(1 144 435)	(39 075 329)		
Redressement aux exercices antérieurs	14							
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	15	(39 562 892)		(37 930 894)	(1 144 435)	(39 075 329)		
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	16	(37 930 894)		(38 579 933)	(963 742)	(39 543 675)		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

		<u>2010</u>		<u>2011</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	2 136 161	919 023	1 731 238	2 650 261
Placements temporaires	2	59 769	60 399		60 399
Débiteurs (note 5)	3	12 369 389	10 597 343	537 732	11 126 409
Prêts (note 6)	4				
Placements à long terme (note 7)	5	241 544	269 696		269 696
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8	5 760	793 000		793 000
	9	14 812 623	12 639 461	2 268 970	14 899 765
PASSIFS					
Découvert bancaire	10		698 773		698 773
Emprunts temporaires	11	3 766 000	1 560 075		1 560 075
Créditeurs et charges à payer (note 10)	12	6 926 721	6 611 985	927 109	7 530 428
Revenus reportés (note 11)	13	667 834	824 260		824 260
Dette à long terme (note 12)	14	41 029 962	40 878 301	1 990 907	42 869 208
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	353 000	646 000	314 696	960 696
	16	52 743 517	51 219 394	3 232 712	54 443 440
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(37 930 894)	(38 579 933)	(963 742)	(39 543 675)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 13)	18	111 923 136	115 191 799	6 691 651	121 866 694
Propriétés destinées à la revente (note 14)	19	552 136	523 720		523 720
Stocks de fournitures	20	352 357	344 076	36 511	380 587
Autres actifs non financiers (note 15)	21	527 902	379 076	36 223	415 299
	22	113 355 531	116 438 671	6 764 385	123 186 300
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	1 567 403	1 334 469	844 096	2 178 565
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	2 590 889	1 176 233	379 715	1 555 948
Montant à pourvoir dans le futur	25	(1 405 790)	(1 432 572)	(123 910)	(1 556 482)
Financement des investissements en cours	26	(2 425 276)	(2 636 270)		(2 636 270)
Investissement net dans les éléments à long terme	27	75 097 411	79 416 878	4 700 742	84 100 864
	28	75 424 637	77 858 738	5 800 643	83 642 625

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Réalizations 2010		Réalizations 2011		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 715 108	2 434 101	(619 471)	1 822 695
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	5 339 890	5 631 826	619 334	6 243 095
Autres					
-	3	(185 890)	(733)	(83)	(816)
-	4				
	5	13 869 108	8 065 194	(220)	8 064 974
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(6 246 613)	1 772 046	(15 938)	1 755 255
Autres actifs financiers	7		(787 240)		(787 240)
Créditeurs et charges à payer	8	1 186 314	(314 736)	78 513	(235 370)
Revenus reportés	9	257 847	156 426		156 426
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	71 000	293 000	45 808	338 808
Propriétés destinées à la revente	11		28 416		28 416
Stocks de fournitures	12	(15 820)	8 281	(865)	7 416
Autres actifs non financiers	13	140 244	148 826	12 808	161 634
	14	9 262 080	9 370 213	120 106	9 490 319
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (12 610 034) (8 908 330) ((167 875)) (8 740 455)
Produit de cession	16	248 500	8 574	1 095	9 669
	17	(12 361 534)	(8 899 756)	168 970	(8 730 786)
Activités de placement					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 (90 093) (90 093) () (90 093)
Remboursement ou cession	19	168 502	61 941		61 941
Variation nette des placements temporaires	20				
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22	78 409	(28 152)		(28 152)
Activités de financement					
Émission de dettes à long terme	23	6 646 853	4 583 917	152 173	4 736 090
Remboursement de la dette à long terme	24 (4 855 437) (4 748 107) (426 758) (5 174 865)
Variation nette des emprunts temporaires	25	811 000	(2 205 925)		(2 205 925)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(13 788)	12 529		12 529
Autres					
-	27				
-	28				
	29	2 588 628	(2 357 586)	(274 585)	(2 632 171)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(432 417)	(1 915 281)	14 491	(1 900 790)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	2 628 347	2 195 930	1 716 747	3 912 677
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice²	32	2 195 930	280 649	1 731 238	2 011 887

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

2. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		<u>Réalisations 2010</u>	<u>Budget 2011</u>	<u>Réalisations 2011</u>	<u>Total consolidé¹</u>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés	
Rémunération	1	7 656 879	8 197 696	8 252 302	12 024 484
Charges sociales	2	2 151 712	2 154 001	2 302 778	3 308 733
Biens et services	3	9 321 577	10 066 094	9 827 460	11 863 503
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	1 654 371	1 658 139	1 522 822	1 584 191
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	48 841	102 954	123 184	123 184
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8	98 322	116 000	114 000	171 911
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	10 281 933	10 602 170	10 343 361	4 149 955
Autres	10				
Autres organismes	11	995 721	989 311	985 585	1 021 906
Amortissement des immobilisations	12	5 339 890	5 707 580	5 631 826	6 243 095
Autres					
-	13	84 905	95 697	57 510	57 510
-	14				
-	15				
	16	37 634 151	39 689 642	39 160 828	40 548 472

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Budget 2011	Réalizations	
			2011	2010
Revenus				
Taxes	1	31 272 555	31 352 495	30 674 746
Paiements tenant lieu de taxes	2	640 127	640 053	633 197
Quotes-parts	3			
Transferts	4	3 669 071	2 359 508	7 840 861
Services rendus	5	3 427 034	3 442 628	3 389 565
Imposition de droits	6	1 479 000	1 596 285	1 672 514
Amendes et pénalités	7	1 016 058	843 918	921 174
Intérêts	8	201 211	211 684	197 945
Autres revenus	9	6 904 803	1 924 596	1 813 782
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	48 609 859	42 371 167	47 143 784
Charges				
Administration générale	12	5 598 772	5 532 837	5 290 331
Sécurité publique	13	7 222 786	7 259 969	7 144 324
Transport	14	9 824 885	9 597 825	9 038 738
Hygiène du milieu	15	7 780 233	8 830 905	7 616 245
Santé et bien-être	16	263 792	266 685	264 052
Aménagement, urbanisme et développement	17	929 229	879 511	799 626
Loisirs et culture	18	6 419 168	6 301 454	6 046 539
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	2 056 734	1 879 286	1 897 515
	21	40 095 599	40 548 472	38 097 370
Excédent (déficit) de l'exercice	22	8 514 260	1 822 695	9 046 414
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		81 819 930	72 773 516
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	24			
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		81 819 930	72 773 516
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		83 642 625	81 819 930

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Budget 2011	Réalizations	
			2011	2010
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 514 260	1 822 695	9 046 414
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (24 649 004) (8 740 455) (12 758 802)
Produit de cession	3	500	9 669	254 403
Amortissement	4	6 334 991	6 243 095	6 041 450
(Gain) perte sur cession	5		(816)	(185 651)
Réduction de valeur	6			
	7	(18 313 513)	(2 488 507)	(6 648 600)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		28 416	
Variation des stocks de fournitures	9		7 416	11 304
Variation des autres actifs non financiers	10		161 634	128 833
	11		197 466	140 137
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	12	(9 799 253)	(468 346)	2 537 951
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	13		(39 075 329)	(41 613 280)
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	14			
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	15		(39 075 329)	(41 613 280)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	16		(39 543 675)	(39 075 329)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	2 650 261	3 852 908
Placements temporaires	2	60 399	59 769
Débiteurs (note 5)	3	11 126 409	12 881 664
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (note 7)	5	269 696	241 544
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8	793 000	5 760
	9	14 899 765	17 041 645
PASSIFS			
Découvert bancaire	10	698 773	
Emprunts temporaires	11	1 560 075	3 766 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	12	7 530 428	7 765 798
Revenus reportés (note 11)	13	824 260	667 834
Dette à long terme (note 12)	14	42 869 208	43 295 454
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	960 696	621 888
	16	54 443 440	56 116 974
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(39 543 675)	(39 075 329)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 13)	18	121 866 694	119 378 187
Propriétés destinées à la revente (note 14)	19	523 720	552 136
Stocks de fournitures	20	380 587	388 003
Autres actifs non financiers (note 15)	21	415 299	576 933
	22	123 186 300	120 895 259
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	83 642 625	81 819 930
Obligations contractuelles (note 16)			
Éventualités (note 17)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 822 695	9 046 414
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	6 243 095	6 041 450
Autres			
-	3	(816)	(185 651)
-	4		
	5	8 064 974	14 902 213
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	1 755 255	(6 304 752)
Autres actifs financiers	7	(787 240)	
Créditeurs et charges à payer	8	(235 370)	1 157 776
Revenus reportés	9	156 426	257 847
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	338 808	77 454
Propriétés destinées à la revente	11	28 416	
Stocks de fournitures	12	7 416	11 304
Autres actifs non financiers	13	161 634	128 833
	14	9 490 319	10 230 675
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(8 740 455)	(12 758 802)
Produit de cession	16	9 669	254 403
	17	(8 730 786)	(12 504 399)
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	(90 093)	(90 093)
Remboursement ou cession	19	61 941	168 502
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22	(28 152)	78 409
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23	4 736 090	6 697 375
Remboursement de la dette à long terme	24	(5 174 865)	(5 641 315)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(2 205 925)	811 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	12 529	(13 788)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(2 632 171)	1 853 272
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(1 900 790)	(342 043)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	3 912 677	4 254 720
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice¹	32	2 011 887	3 912 677

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Julie a été constituée sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes par lettres patentes octroyées par le décret numéro 3576 en date du 20 octobre 1971.

2. Principales méthodes comptables

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne. La Ville participe aux partenariats suivants: Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RIEP) Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL)

B) Comptabilité d'exercice

Base de présentation

Les états financiers de Ville de Sainte-Julie sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci après les "normes comptables").

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des revenus

Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les paiements tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement;

Les taxes et les paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateur;

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution;

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible;

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

C) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif (premier entré, premier sorti).

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	<u>Taux</u>
Infrastructures	de 2,5% à 6,67%
Bâtiments	2,5% à 6,67%
Véhicules	de 5% à 40%
Ameublement et équipement de bureau	de 10% à 20%
Machinerie, outillage et équipement	de 5% à 10%
Améliorations locatives	15,38%

D) Revenus de transfert

Voir B).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

E) Avantages sociaux futurs

B> Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Ces avantages comprennent les prestations de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2011 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans. Le lissage des actifs sur 3 années est obtenu en calculant la moyenne arithmétique de la valeur marchande à la date d'évaluation et des 2 années précédentes, projetées à la date d'évaluation au taux de rendement prévu des actifs en considérant les flux financiers réels.

La mesure d'allégement fiscal a également été utilisée. En vertu de cette mesure, seule la portion des gains et pertes actuariels comptables constatés au cours de l'exercice, qui excède un couloir de 10% de la valeur la plus élevée entre la valeur de l'actif du régime et celle des obligations au titre des prestations constituées, et qu'on peut ainsi qualifier d'exceptionnelle, a besoin d'être prise en compte fiscalement. La portion comprise dans le couloir peut faire l'objet d'une affectation au montant à pourvoir dans le futur, puisqu'elle correspond aux gains et pertes susceptibles de se résorber normalement au fil des années subséquentes.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

RIPRSL

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2011 selon la méthode suivante: Valeur liée au marché - 3 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

F) Montant à pourvoir dans le futur

Le montant à pourvoir dans le futur correspond à des charges comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée. Il est créé aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par la Ville et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation à l'état consolidé de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- à titre de mesure d'allègement pour les pertes actuarielles engendrées par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : selon la mesure du couloir de 10%. Les montants ainsi transférés à l'égard des régimes de retraite à prestations déterminées doivent être totalement amortis sur une période maximale correspondant à la DMERCA (11 ans), soit au plus tard le 31 décembre 2019.

- pour la scission du régime de retraite entre la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL: l'amortissement correspond à la variation de la provision pour moins-value liée à ce montant. Montant appartenant aux régimes de la RIPRSL en vertu de la comptabilité distincte, mais toujours considéré dans les actifs du régime de la Ville de Sainte-Julie. La comptabilité distincte n'est pas reconnu lors d'une scission de régime. Le montant à pourvoir dans le futur diminuera en fonction des versements effectués par la Ville à la RIPRSL. La Ville de Sainte-Julie récupérera ce montant lorsqu'il y aura surplus actuariel dans la caisse de retraite et qu'elle pourra bénéficier d'un congé de cotisations.

G) Autres éléments

Placements

Les placements temporaires sont comptabilisés au plus faible du coût et de la juste valeur. Les placements à long terme à titre d'investissement sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Les frais reportés sont composés du rôle d'évaluation qui est amorti sur une période variant de trois à six ans et du plan d'urbanisme et de la modification des règlements qui sont amortis sur une période de 5 ans.

3. Modification de méthodes comptables

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	998 475	647 543
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	835 584	1 077 387
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	6 204 309	6 221 179
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	1 791 068	3 564 199
Organismes municipaux	8	1 676 017	1 370 972
Autres			
- Droits de mutations	9	249 405	305 875
- Autres	10	370 026	342 052
	11	11 126 409	12 881 664
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	4 723 078	3 730 765
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	4 723 078	3 730 765
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	32 169	32 842
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
Note			
7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22	269 696	241 544
Autres placements	23		
	24	269 696	241 544
Note			
Le placement à titre d'investissement provient de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie dans le fonds de garantie de franchise collective du Programme d'assurances de dommages UMQ pour les volets biens et responsabilité civile primaire. Cette quote-part est calculée en fonction des réclamations payées au 31 décembre 2011 et ne tient pas compte de provisions sur les réclamations en cours à cette date.			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(960 696)	(621 888)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	()	()
	27	<u>(960 696)</u>	<u>(621 888)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	1 390 480	1 302 516
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31		
Régimes de retraite des élus municipaux	32	58 419	57 194
	33	<u>1 448 899</u>	<u>1 359 710</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

9. Autres actifs financiers			
Propriétés destinées à la revente (note 14)	34		
Autres	35	793 000	5 760
	36	<u>793 000</u>	<u>5 760</u>

Note

10. Crédoeurs et charges à payer			
Fournisseurs	37	3 199 041	3 603 052
Salaires et avantages sociaux	38	950 216	921 043
Dépôts et retenues de garantie	39	1 301 635	1 252 387
Provision pour contestations d'évaluation	40		62 718
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Gouvernement du Québec	42	442 286	381 563
- Gouvernement du Canada	43	15 228	28 050
- Organismes municipaux	44	137 521	38 421
- Intérêts - dette à long terme	45	201 300	208 678
- Autres courus passifs	46	1 283 201	1 269 886
	47	<u>7 530 428</u>	<u>7 765 798</u>

Note

11. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	48		75
Transferts	49		
Autres			
- Revenus de l'année suivante	50	161 703	203 116
- Carrières, Carra et autres	51	662 557	464 643
	52	<u>824 260</u>	<u>667 834</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

						2011	2010
12. Dette à long terme							
		<u>Taux d'intérêt</u>		<u>Échéance</u>			
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,60	4,50	2012	2017	53	42 936 096	43 441 610
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					55	1 714	4 904
Organismes municipaux					56		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					57	238 111	168 182
Autres					58		
					59	43 175 921	43 614 696
Frais reportés liés à la dette à long terme					60	(306 713)	(319 242)
					61	42 869 208	43 295 454

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>		<u>Total 2011</u>				
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>					
2012	62	70	4 850 571	78	119 827	87	1 450	95	4 971 848
2013	63	71	4 526 712	79	97 999	88	264	96	4 624 975
2014	64	72	4 415 144	80	30 602	89		97	4 445 746
2015	65	73	4 298 948	81		90		98	4 298 948
2016	66	74	3 400 706	82		91		99	3 400 706
2017 et +	67	75	21 444 015	83		92		100	21 444 015
	68	76	42 936 096	84	248 428	93	1 714	101	43 186 238
Intérêts et frais accessoires				85	(10 317)			102	(10 317)
	69	77	42 936 096	86	238 111	94	1 714	103	43 175 921

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

13. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	104	20 881 153	132	2 364 576	159		186	23 245 729
Eaux usées	105	48 745 808	133	1 577 584	160		187	50 323 392
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	106	43 986 819	134	3 149 751	161		188	47 136 570
Autres	107	16 647 664	135	3 964 446	162		189	20 612 110
Réseau d'électricité	108		136		163		190	
Bâtiments	109	20 292 079	137	3 215 765	164		191	23 507 844
Améliorations locatives	110	119 663	138	(861)	165		192	118 802
Véhicules	111	7 285 748	139	234 469	166	104 069	193	7 416 148
Ameublement et équipement de bureau	112	2 325 528	140	175 183	167		194	2 500 711
Machinerie, outillage et équipement divers	113	7 826 137	141	(64 699)	168	12 572	195	7 748 866
Terrains	114	2 433 781	142	276 540	169		196	2 710 321
Autres	115	104 130	143	(3 197)	170		197	100 933
	116	<u>170 648 510</u>	144	<u>14 889 557</u>	171	<u>116 641</u>	198	<u>185 421 426</u>
Immobilisations en cours	117	<u>20 139 621</u>	145	<u>(6 149 102)</u>	172		199	<u>13 990 519</u>
	118	<u>190 788 131</u>	146	<u>8 740 455</u>	173	<u>116 641</u>	200	<u>199 411 945</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	119	9 013 469	147	1 126 356	174		201	10 139 825
Eaux usées	120	18 668 634	148	1 220 978	175		202	19 889 612
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	121	19 102 889	149	1 896 649	176		203	20 999 538
Autres	122	6 480 630	150	795 957	177		204	7 276 587
Réseau d'électricité	123		151		178		205	
Bâtiments	124	7 472 096	152	459 934	179		206	7 932 030
Améliorations locatives	125	38 511	153	25 084	180		207	63 595
Véhicules	126	3 606 938	154	429 376	181	103 057	208	3 933 257
Ameublement et équipement de bureau	127	1 561 727	155	209 598	182		209	1 771 325
Machinerie, outillage et équipement divers	128	5 393 382	156	69 341	183	4 731	210	5 457 992
Autres	129	<u>71 668</u>	157	<u>9 822</u>	184		211	<u>81 490</u>
	130	<u>71 409 944</u>	158	<u>6 243 095</u>	185	<u>107 788</u>	212	<u>77 545 251</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	131	<u>119 378 187</u>					213	<u>121 866 694</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	214	493 688	217	164 327	219	85 777	221	572 238
Amortissement cumulé	215	(377 199)	218	(84 015)	220	(84 765)	222	(376 449)
Valeur comptable nette	216	<u>116 489</u>					223	<u>195 789</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
14. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	224		
Immeubles industriels municipaux	225	523 720	552 136
Autres	226		
	227	523 720	552 136
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	228		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	229	523 720	552 136

Note**15. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	230	54 517	67 347
Frais reportés			
- Rôle d'évaluation	231	235 623	383 427
- Plan d'urbanisme	232	125 159	126 159
	233	415 299	576 933

Note**16. Obligations contractuelles**

Au cours des exercices 2011 et antérieurs, la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL ont accordé des contrats à long terme à différents organismes ou entreprises échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2016, pour une somme totalisant 25 019 430\$ dont 24 755 169\$ pour la Ville et 264 261\$ pour la RIPRSL. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville et la RIPRSL devront prévoir les sommes suivantes au cours des cinq prochains exercices financiers:

2012 :	16 984 402\$
2013 :	5 392 199\$
2014 :	1 748 856\$
2015 :	604 391\$
2016 :	289 582\$
	<u>25 019 430\$</u>

17. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

La Ville de Sainte-Julie garantit le paiement des dettes et obligations du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie pour un montant maximal de 5 175 000\$. Cette caution s'établit à 3 589 826 \$ au 31 décembre 2011.

b) Auto-assurance

La Ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour tous ses employés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

c) Poursuites

Dans plusieurs poursuites, la réclamation contre la Ville est prise en main par une compagnie d'assurances. En plus, une provision suffisante a été comptabilisée pour les autres poursuites afin de tenir compte de décisions qui pourraient être défavorables.

d) Autres

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

18. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

19. Données budgétaires

S.O.

20. Emprunt bancaire

La Ville dispose d'une marge de crédit de 2 000 000 \$ au taux préférentiel (3,00% en 2011 et 2010). Cette marge de crédit permet à la Ville de contracter des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration. La Ville dispose également d'une marge de crédit suffisante pour les dépenses effectuées en vertu de divers règlements d'emprunt. Ces marges sont remboursées à même l'argent provenant des taxes ou des obligations émises sous l'autorité desdits règlements.

La RIPRSL et la RIEP disposent d'une marge de crédit au taux préférentiel aux montants respectifs de 3 000 000\$ et 200 000\$.

21. Formation de la main d'oeuvre

La Ville de Sainte-Julie étant assujettie aux dispositions de la Loi favorisant le développement de la formation de la main d'oeuvre, elle doit investir un montant représentant au moins 1% de la masse salariale en formation. En 2011, l'investissement minimal devait être de 85 034\$ et la Ville a dépensé un montant de 82 757\$. Le solde reporté des dépenses admissibles au 1er janvier 2011 étant de 779 223\$, il reste au 31 décembre 2011 un solde à reporter sur les années futures de 776 946\$.

22. Fonds de roulement

La Ville de Sainte-Julie possède un fonds de roulement dont le capital autorisé est de 3 500 000\$. La Ville devra renflouer la partie utilisée qui est établie à 2 966 835\$. Le remboursement en capital pour les exercices de 2012 à 2016 est de 2 391 376\$ et pour les années 2017 à 2021 de 575 459\$. La RIPRSL possède également un fonds de roulement dont la quote-part de la Ville de Sainte-Julie est de 241 950\$.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 2 178 565	2 281 239
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 1 555 948	3 215 076
Montant à pourvoir dans le futur	3 (1 556 482) (1 538 078)
Financement des investissements en cours	4 (2 636 270)	(2 425 276)
Investissement net dans les éléments à long terme	5 84 100 864	80 286 969
	6 83 642 625	81 819 930

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Éventualités	7	533 000
- Engagements	8 23 377	1 355
- Immobilisations	9	1 153 804
- Tournoi de golf	10 3 734	5 864
- Piste cyclable	11 12 535	12 535
- Fonctionnement	12 300 263	454 649
- Caisse de retraite - employés	13	99 626
-	14	
-	15	
	16 339 909	2 260 833
Excédent de fonctionnement affecté - Organisme contrôlés		
-	17	
-	18	
-	19	
	20	
Réserves financières		
-	21	
-	22	
-	23	
-	24	
-	25	
	26	
Fonds réservés		
Fonds de roulement	27 612 617	242 924
Fonds parcs et terrains de jeux	28 96 996	206 789
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	29	
Société québécoise d'assainissement des eaux	30	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	31 506 426	504 530
Fonds d'amortissement	32	
Financement des activités de fonctionnement	33	
Autres		
-	34	
-	35	
-	36	
-	37	
	38 1 216 039	954 243
	39 1 555 948	3 215 076

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Montant à pourvoir dans le futur		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 () ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	41 (40 926) ()	(51 127)
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 (169 688) ()	(180 504)
Régimes non capitalisés	43 () ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 (458 000) ()	(392 000)
Autres	45 (59 868) ()	(68 447)
Régimes non capitalisés	46 () ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 () ()	()
Autres		
-	48 (828 000) ()	(846 000)
-	49 () ()	()
	50 (1 556 482) ()	(1 538 078)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	51 40 498	247 049
Investissements à financer	52 (2 676 768) ()	(2 672 325)
	53 (2 636 270)	(2 425 276)
Investissement net dans les éléments à long terme		
Éléments d'actif		
Immobilisations	54 121 866 694	119 378 187
Propriétés destinées à la revente	55 523 720	552 136
Prêts	56	
Placements à titre d'investissement	57 269 696	241 544
Participations dans des entreprises municipales	58	
	59 122 660 110	120 171 867
Éléments de passif		
Dette à long terme	60 42 869 208	43 295 454
Frais reportés liés à la dette à long terme	61 306 713	319 242
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	62 (4 723 078) ()	(3 730 765)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	63 (106 403) ()	(967)
	64 38 559 246	39 884 898
Dette en cours de refinancement et autres éléments	65	
	66 38 559 246	39 884 898
	67 84 100 864	80 286 969

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>4</u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Sainte-Julie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu du régime, les employés sont répartis en deux groupes distincts qui sont les employés cadres et les employés syndiqués et il existe des différences dans les dispositions du régime pour chacun des groupes.

L'âge normal de retraite est de 65 ans. Toutefois, le participant peut prendre une retraite facultative à compter de 55 ans si la somme de l'âge et des années de service atteint 85.

La rente de retraite au titre des services crédités pour les deux groupes d'employés est calculée à 2% du salaire final multiplié par le nombre d'années de service reconnu à compter du 1er janvier 1997. Avant cette date, le taux est de 1,3% jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles et de 2% pour l'excédent.

De plus, les employés cadres et les employés syndiqués bénéficient d'une rente de rattachement de 0,7% et de 0,35% respectivement basée sur le salaire final avant la retraite; cette rente cesse à 65 ans.

Des prestations sont également versées lors de la cession de la participation résultant du décès ou de la cession d'emploi avant la retraite.

La cotisation salariale des employés cadres est de 9,25% du salaire et celle des employés syndiqués correspond à 7,46%. La cotisation patronale doit être au moins égale à celle des employés et doit aussi être suffisante pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant l'année. En 2011, la cotisation de la Ville a été de 9,68% pour les employés cadres et de 10,22% pour les employés syndiqués.

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie est administré par un Comité de retraite composé de 10 membres. Le Comité a délégué certains de ses pouvoirs à des firmes spécialisées qui agissent comme actuaire, gestionnaire et gardien des valeurs de la caisse de retraite.

Le Comité a également adopté une politique de placement qui a comme objectif de formuler les principes et les règles que doit suivre le gestionnaire tout en s'assurant d'obtenir un taux de rendement maximum à l'intérieur d'un niveau de risque acceptable.

De plus, le Comité s'est doté, pour sa gouvernance, de règles de régie interne concernant l'administration du régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente est en date du 31 décembre 2010.

RIPRSL

Au 1er janvier 2008, la RIPRSL a mis en place un régime de retraite à prestations déterminées pour chacun des groupes suivants: policiers syndiqués, cadres et employés de bureau et préposés aux communications.

Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: 65 ans

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicable, (annexes A,B et C du

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

règlement du régime)

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

c) Date de la retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance. (exception les policiers 50e anniversaire) Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de la retraite facultative.

Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

0,5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 0,35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de la retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

De plus une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

Prestation de décès après la retraite

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

La rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Indexation après la retraite

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:
Les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.(Exception: Pour les employés de bureau et les préposés aux communications: Les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6,50% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Si la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté sur les années futures).

Règle du 50% (cotisations excédentaires)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnus à compter du 1er janvier 1990.

Cotisations

a) Cotisations salariales

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,5% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours cet exercice.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 8,65% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent d'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursement payables aux employés.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (621 888)	(544 434)
Charge de l'exercice	5 (1 390 480)	(1 302 516)
Cotisations versées par l'employeur	6 1 051 672	1 225 062
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(960 696)</u>	<u>(621 888)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 30 332 842	27 360 065
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (34 310 838)	(29 917 986)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (3 977 996)	(2 557 921)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 3 845 300	2 782 033
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (132 696)	224 112
Provision pour moins-value	13 (828 000)	(846 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(960 696)</u>	<u>(621 888)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>4</u>	<u>4</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 30 332 843	27 360 065
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (34 310 839)	(29 917 986)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 <u>(3 977 996)</u>	<u>(2 557 921)</u>
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 1 948 213	2 808 326
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20	130 000
	21 1 948 213	2 938 326
Cotisations salariales des employés	22 (988 352)	(1 828 247)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	(49 553)
	24 959 861	1 060 526
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 274 776	230 373
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29 (18 000)	(126 000)
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>1 216 637</u>	<u>1 164 899</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 1 923 584	1 712 609
Rendement espéré des actifs	34 (1 749 741)	(1 574 992)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 173 843	137 617
Charge de l'exercice	36 <u>1 390 480</u>	<u>1 302 516</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 1 646 348	964 308
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (1 749 741)	(1 574 992)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 (103 393)	(610 684)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (1 237 753)	
Prestations versées au cours de l'exercice	41 652 755	694 833
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 28 376 384	28 223 843
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 11	11
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 6,00 %	6,25 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,25 %	6,25 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,38 %	3,38 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,75 %	2,88 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2011	2010
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	57 ()	()
Charge de l'exercice	58 ()	()
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ()	()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ()	()

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65		
	66		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 (_____)	(_____)	
	68		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72		
Autres			
-	73		
-	74		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76		
Charge de l'exercice	77		
	_____	_____	
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89	
	_____	_____

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2011	2010
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 91		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92 Oui
 93 Non

	2011	2010
Nombre d'élus participants à la fin de l'exercice 94	12	12

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2011	2010
Cotisations des élus au RREM 95	14 709	14 411
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 96	49 568	48 578
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	8 851	8 616
98	58 419	57 194

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2011

Administration municipale

Dettes à long terme	1	41 185 014
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 681 162
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	506 719
Débiteurs	8	4 723 078
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	4 394
Autres		
-	11	
-	12	
<hr/>		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	13	38 631 985
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	14	1 990 907
<hr/>		
Endettement net à long terme	15	40 622 892
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	16	421 175
Communauté métropolitaine	17	283 592
Autres organismes	18	
<hr/>		
Endettement total net à long terme	19	41 327 659
<hr/>		
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	20	
<hr/>		
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	21	41 327 659
<hr/>		
Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	22	
<hr/>		

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

TAXES	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	19 810 305	19 832 811	19 074 071
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	4 204 035	4 211 930	4 137 299
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	961 027	961 190	1 094 298
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	24 975 367	25 005 931	24 305 668
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	2 809 756	2 825 101	2 778 779
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	2 829 676	2 847 986	2 738 684
Autres				
-	14			
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	106 800	118 604	107 989
Service de la dette	18	550 956	554 873	743 626
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	6 297 188	6 346 564	6 369 078
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	6 297 188	6 346 564	6 369 078
	26	31 272 555	31 352 495	30 674 746

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	7 919	150	147
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30	317	317	317
	31	8 236	467	464
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	48 021	54 736	48 790
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	569 450	570 279	569 523
	35	617 471	625 015	618 313
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
Biens culturels classés	39			
	40			
	41	625 707	625 482	618 777
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	42	14 420	14 571	14 420
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43			
Taxes d'affaires	44			
	45	14 420	14 571	14 420
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	46			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47			
	48			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49			
Autres	50			
	51			
	52	640 127	640 053	633 197

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53			
Sécurité publique				
Police	54			
Sécurité incendie	55			
Sécurité civile	56	1 820	1 820	872
Autres	57			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	27 330	19 500	14 754
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61	630 993	649 506	712 880
Transport adapté	62			
Transport scolaire	63			
Autres	64			
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68			
Réseau de distribution de l'eau potable	69	13 547	14 143	194
Traitement des eaux usées	70			
Réseaux d'égout	71	20 176	61 204	16 087
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78		8 094	5 394
Autres	79			
Santé et bien-être				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83			
Rénovation urbaine	84	1 066	1 114	1 046
Promotion et développement économique	85			
Autres	86			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87	29 465	24 896	13 318
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	124 187	133 742	143 244
Autres	89	3 107	2 862	1 050
Réseau d'électricité	90			
	91	849 871	916 881	908 839

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

TRANSFERTS (suite)	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				2 905
Police	93			
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	572 800	635 338	1 996 705
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100	781 000	(2 410)	3 935
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107			
Réseau de distribution de l'eau potable	108	241 000	(37 519)	1 576 895
Traitement des eaux usées	109			
Réseaux d'égout	110	559 200	69 622	1 124 451
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126		103 161	1 562 957
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			
Autres	128		1 170	74 240
Réseau d'électricité	129			
	130	2 154 000	769 362	6 342 088

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

TRANSFERTS (suite)	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	131			
Péréquation	132			
Réorganisation municipale	133			
Neutralité	134			
Diversification des revenus	135			
Compensation provenant de la taxe de vente du Québec	136	665 200	673 265	589 934
Programme d'aide financière aux MRC	137			
Autres	138			
	139	665 200	673 265	589 934
TOTAL DES TRANSFERTS	140	3 669 071	2 359 508	7 840 861

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

SERVICES RENDUS	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145	272 707	275 033	232 329
Sécurité incendie	146	5 000	13 299	13 299
Sécurité civile	147			
Autres	148			
	149	277 707	288 332	245 628
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	150			
Enlèvement de la neige	151			
Autres	152			
Transport collectif	153			
Autres	154			
	155			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	156	15 200	17 093	9 098
Réseau de distribution de l'eau potable	157			
Traitement des eaux usées	158			
Réseaux d'égout	159			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	160			15 957
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	161			7 500
Tri et conditionnement	162			
Autres	163			
Autres	164			
Cours d'eau	165			
Protection de l'environnement	166			
Autres	167			
	168	15 200	17 093	9 098
Santé et bien-être				
Logement social	169			
Autres	170			
	171			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	172			
Rénovation urbaine	173			
Promotion et développement économique	174			
Autres	175			
	176			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	177			
Activités culturelles				
Bibliothèques	178			
Autres	179			
	180			
Réseau d'électricité	181			
	182	292 907	305 425	254 726
				275 978

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale	183	129 508	124 007	124 007	123 800
Sécurité publique	184	1 300	5 832	117 936	66 755
Transport					
Réseau routier	185	128 251	126 018	126 018	121 777
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	186	1 948 805	1 852 366	1 852 366	1 924 424
Transport adapté	187				
Transport scolaire	188				
Autres	189				
Autres	190				
Hygiène du milieu	191	70 116	172 909	172 909	178 211
Santé et bien-être	192				
Aménagement, urbanisme et développement	193	29 810	26 513	26 513	16 872
Loisirs et culture	194	698 678	768 153	768 153	681 748
Réseau d'électricité	195				
	196	3 006 468	3 075 798	3 187 902	3 113 587
TOTAL DES SERVICES RENDUS	197	3 299 375	3 381 223	3 442 628	3 389 565
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	198	79 000	116 110	116 110	91 998
Droits de mutation immobilière	199	1 400 000	1 480 175	1 480 175	1 580 516
Droits sur les carrières et sablières	200				
Autres	201				
	202	1 479 000	1 596 285	1 596 285	1 672 514
AMENDES ET PÉNALITÉS	203	177 600	189 459	843 918	921 174
INTÉRÊTS	204	195 000	186 292	211 684	197 945
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	205		733	816	185 651
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	206				
Gain (perte) sur cession de placements	207				
Contributions des promoteurs	208	5 895 500	324 282	324 282	
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	209				
Contributions des organismes municipaux	210		463 000	463 000	
Autres	211	1 009 303	1 101 599	1 136 498	1 628 131
	212	6 904 803	1 889 614	1 924 596	1 813 782

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2011	Réalizations 2011			Réalizations 2011	Réalizations 2010
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	899 398	981 699	52 949	1 034 648	1 034 648	949 317
Application de la loi	2	131 088	71 470		71 470	71 470	84 991
Gestion financière et administrative	3	2 050 408	2 179 839	117 569	2 297 408	2 297 408	2 060 085
Greffe	4	354 860	351 184	18 941	370 125	370 125	372 701
Évaluation	5	227 200	228 219		228 219	228 219	263 177
Gestion du personnel	6	310 119	321 397	17 334	338 731	338 731	326 340
Autres	7	1 324 880	1 131 224	61 012	1 192 236	1 192 236	1 233 720
	8	5 297 953	5 265 032	267 805	5 532 837	5 532 837	5 290 331
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	4 566 697	4 608 750	61 062	4 669 812	5 467 326	5 406 442
Sécurité incendie	10	1 152 709	1 258 115	159 575	1 417 690	1 417 690	1 393 294
Sécurité civile	11		2 510		2 510	2 510	
Autres	12	370 309	372 443		372 443	372 443	344 588
	13	6 089 715	6 241 818	220 637	6 462 455	7 259 969	7 144 324
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 584 300	1 526 102	2 106 147	3 632 249	3 632 249	3 634 359
Enlèvement de la neige	15	834 056	937 223	96 792	1 034 015	1 034 015	776 215
Éclairage des rues	16	193 289	184 350	269 467	453 817	453 817	469 555
Circulation et stationnement	17	182 651	148 324		148 324	148 324	183 122
Transport collectif							
Transport en commun	18	4 424 463	4 252 487	76 933	4 329 420	4 329 420	3 975 487
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	7 218 759	7 048 486	2 549 339	9 597 825	9 597 825	9 038 738

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2011	Réalizations 2011			Réalizations 2011	Réalizations 2010	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 813 824	1 813 821		1 813 821	2 120 020	1 306 987
Réseau de distribution de l'eau potable	24	535 643	641 222	566 008	1 207 230	1 371 881	1 166 378
Traitement des eaux usées	25	405 255	394 786	141 940	536 726	536 726	545 839
Réseaux d'égout	26	694 227	537 057	1 118 578	1 655 635	1 655 635	1 533 497
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	998 729	994 736		994 736	994 736	951 946
Élimination	28	930 182	944 963		944 963	944 963	889 071
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	595 699	551 784		551 784	551 784	610 996
Tri et conditionnement	30	288 246	274 195		274 195	274 195	295 816
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33	318 734	311 540	4 161	315 701	315 701	267 150
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	38 835	38 835		38 835	38 835	21 644
Protection de l'environnement	38	34 143	26 429		26 429	26 429	26 921
Autres	39						
	40	6 653 517	6 529 368	1 830 687	8 360 055	8 830 905	7 616 245
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	263 792	266 685		266 685	266 685	264 052
Sécurité du revenu	42						
Autres	43						
	44	263 792	266 685		266 685	266 685	264 052
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	721 004	716 777	16 213	732 990	732 990	674 067
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47	10 287	2 000		2 000	2 000	1 512
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	123 747	124 307		124 307	124 307	124 047
Tourisme	49						
Autres	50	30 000	10 109		10 109	10 109	
Autres	51	17 500	10 105		10 105	10 105	
	52	902 538	863 298	16 213	879 511	879 511	799 626

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2011	Réalizations 2011			Réalizations 2011	Réalizations 2010	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	675 486	669 186	52 834	722 020	722 020	718 671
Patinoires intérieures et extérieures	54	810 484	789 988		789 988	789 988	743 885
Piscines, plages et ports de plaisance	55	510 826	494 776		494 776	494 776	500 857
Parcs et terrains de jeux	56	1 705 452	1 695 070	477 516	2 172 586	2 172 586	2 004 138
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	70 585	78 411		78 411	78 411	64 215
Autres	59	27 047	12 989		12 989	12 989	15 803
	60	3 799 880	3 740 420	530 350	4 270 770	4 270 770	4 047 569
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	463 505	438 293	24 554	462 847	462 847	473 805
Bibliothèques	62	1 115 106	1 094 328	192 241	1 286 569	1 286 569	1 270 317
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	300 204	281 268		281 268	281 268	254 848
	66	1 878 815	1 813 889	216 795	2 030 684	2 030 684	1 998 970
	67	5 678 695	5 554 309	747 145	6 301 454	6 301 454	6 046 539
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	1 616 365	1 510 134		1 510 134	1 571 503	1 620 524
Autres frais	70	144 728	135 872		135 872	135 872	138 381
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	116 000	114 000		114 000	171 605	137 263
Autres	72					306	1 347
	73	1 877 093	1 760 006		1 760 006	1 879 286	1 897 515
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
74	5 707 580	5 631 826	(5 631 826)				

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	31
Taux global de taxation réel	32
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	36
Acquisition d'immobilisations consolidées d'infrastructures d'eau	36
Analyse de la dette à long terme consolidée	37
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	38
Analyse de la rémunération non consolidée	39
Analyse de l'activité « Eau et égout » non consolidée	39
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	40
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	41
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	42
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	43
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	44
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	45
Taux des taxes	46
Questionnaire	48
Autres données	49
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2013	50
Transmission électronique du rapport financier consolidé	51

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de Ville de Sainte-Julie (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de Ville de Sainte-Julie a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Brossard
Le 30 avril 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis no 9737

DATE 2012-04-30

Dernière modification : 2012-04-27 11:18:59

Réservé au ministère

83 642 625	1 822 695	28 072 037	0,9973
------------	-----------	------------	--------

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	31 352 495
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) ci-après citée LFM	2	_____
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)	3	_____
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	_____
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	_____
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	_____
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	_____
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	_____
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	_____ 10 _____
Revenus de taxes	11	31 352 495

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	31 352 495
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u> </u>
Total partiel			4	<u>31 352 495</u>
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	3 161 854		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	118 604		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u> </u>	10	<u>3 280 458</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	<u>28 072 037</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2011 ²	1	<u>2 805 496 100</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2011 ²	2	<u>2 824 044 500</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>2 814 770 300</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>28 072 037</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>2 814 770 300</u>
Taux global de taxation réel de 2011	6	[] [] [] , [9 9 7 3] / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2011 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2011 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 490 800	672 492	1 576 325
Usines de traitement de l'eau potable	2		(376 387)	57 435
Usines et bassins d'épuration	3		68 060	89 407
Conduites d'égout	4	5 479 400	692 853	2 110 011
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	11 029 900	2 686 681	3 261 596
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Système d'éclairage des rues	8	589 200	160 692	102 275
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	712 000	972 427	2 768 136
Autres infrastructures	11		289 117	77 309
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 925 000	2 237 327	111 152
Édifices communautaires et récréatifs	14		308 593	1 134 566
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	285 000	70 141	385 858
Ameublement et équipement de bureau	18	180 000	145 010	161 639
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 110 300	288 086	153 107
Terrains	20		316 851	769 986
Autres	21	162 100		
	22	23 963 700	8 908 330	12 758 802

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES D'INFRASTRUCTURES D'EAU
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		667 913	1 575 298
Usines de traitement de l'eau potable	24		(376 387)	57 435
Usines et bassins d'épuration	25		68 060	89 407
Conduites d'égout	26		675 164	2 099 551
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	27		4 579	1 027
Usines de traitement de l'eau potable	28			
Usines et bassins d'épuration	29			
Conduites d'égout	30		17 689	10 460
	31		1 433 405	3 833 178

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	43 441 610	4 583 917	5 089 431	42 936 096
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	4 904		3 190	1 714
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	168 182	152 173	82 244	238 111
Autres	6				
	7	43 614 696	4 736 090	5 174 865	43 175 921
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par la municipalité					
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	8	573		280	293
Réserves financières et fonds réservés	9	504 530	33 033	31 137	506 426
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	10	11 414 554		1 897 662	9 516 892
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	11	27 964 274	891 716	426 758	28 429 232
De la municipalité (Société de transport en commun)	12				
	13	39 883 931	924 749	2 355 837	38 452 843
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	3 730 765	1 247 477	255 164	4 723 078
Organismes municipaux	15				
Autres tiers	16				
Autres	17				
	18	3 730 765	1 247 477	255 164	4 723 078
Prêts	19				
	20	3 730 765	1 247 477	255 164	4 723 078
	21	43 614 696	2 172 226	2 611 001	43 175 921
Dettes en cours de refinancement	22	()		()	
	23	43 614 696	2 172 226	2 611 001	43 175 921

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2011	Réalisations 2010
Administration générale					
Application de la loi	1	129 588	70 989	70 989	83 681
Évaluation	2				
Autres	3	315 145	315 578	315 578	344 084
Sécurité publique					
Police	4	4 566 697	4 379 603		
Sécurité incendie	5	8 449	8 449	8 449	1 407
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	109 370	109 370	109 370	111 528
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	1 848 804	1 869 667	55 864	36 541
Matières résiduelles	12	3 037 452	2 998 027	2 998 027	2 910 700
Cours d'eau	13	38 835	38 835	38 835	21 644
Protection de l'environnement	14	10 943	11 063	11 063	10 839
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16	263 792	266 685	266 685	264 052
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	28 202	28 313	28 313	19 391
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	123 747	124 307	124 307	124 047
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23	121 146	122 475	122 475	120 658
Réseau d'électricité					
	24				
	25	10 602 170	10 343 361	4 149 955	4 048 572

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	27,00	40,00	2 324 142	629 753	2 953 895
Professionnels	2					
Cols blancs	3	60,00	35,00	2 364 366	730 678	3 095 044
Cols bleus	4	60,00	40,00	2 677 524	802 111	3 479 635
Policiers	5					
Pompiers	6	12,00	40,00	526 563	58 846	585 409
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	159,00		7 892 595	2 221 388	10 113 983
Élus	9	9,00		414 816	92 806	507 622
	10	168,00		8 307 411	2 314 194	10 621 605

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Ainsi, certaines informations relatives à la rémunération et aux charges sociales sont remplacées par des astérisques à l'impression du document, s'il y a lieu.

**ANALYSE DE L'ACTIVITÉ « EAU ET ÉGOUT » NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Revenus de transfert		
		Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada	Total
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	11			
Réseau de distribution de l'eau potable	12	(11 842)	(11 534)	(23 376)
Traitement des eaux usées	13			
Réseaux d'égout	14	37 746	93 080	130 826

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux		Frais de financement
Administration générale												
Application de la loi	1	71 470	27		53	71 470	79		105	71 470	131	
Évaluation	2	228 219	28		54	228 219	80		106	228 219	132	
Autres	3	4 965 343	29	267 805	55	5 233 148	81	124 007	107	5 109 141	133	143 130
	4	5 265 032	30	267 805	56	5 532 837	82	124 007	108	5 408 830	134	143 130
Sécurité publique												
Police	5	4 608 750	31	61 062	57	4 669 812	83	275 033	109	4 394 779	135	5 064
Sécurité incendie	6	1 258 115	32	159 575	58	1 417 690	84	14 132	110	1 403 558	136	6 948
Sécurité civile	7	2 510	33		59	2 510	85		111	2 510	137	
Autres	8	372 443	34		60	372 443	86	4 999	112	367 444	138	
	9	6 241 818	35	220 637	61	6 462 455	87	294 164	113	6 168 291	139	12 012
Transport												
Réseau routier												
Voirie municipale	10	1 526 102	36	2 106 147	62	3 632 249	88	50 005	114	3 582 244	140	637 403
Enlèvement de la neige	11	937 223	37	96 792	63	1 034 015	89	76 013	115	958 002	141	2 712
Autres	12	332 674	38	269 467	64	602 141	90		116	602 141	142	49 105
Transport collectif	13	4 252 487	39	76 933	65	4 329 420	91	1 852 366	117	2 477 054	143	2 131
Autres	14		40		66		92		118		144	
	15	7 048 486	41	2 549 339	67	9 597 825	93	1 978 384	119	7 619 441	145	691 351
Hygiène du milieu												
Eau et égout												
Approvisionnement et traitement de l'eau potable												
Réseau de distribution de l'eau potable	16	1 813 821	42		68	1 813 821	94		120	1 813 821	146	
Traitement des eaux usées	17	641 222	43	566 008	69	1 207 230	95	78 235	121	1 128 995	147	147 633
Réseaux d'égout	18	394 786	44	141 940	70	536 726	96		122	536 726	148	213 066
Autres	19	537 057	45	1 118 578	71	1 655 635	97	38 164	123	1 617 471	149	264 683
Matières résiduelles												
Déchets domestiques et assimilés	20	1 939 699	46		72	1 939 699	98	71 460	124	1 868 239	150	216
Matières recyclables	21	1 137 519	47	4 161	73	1 141 680	99		125	1 141 680	151	
Autres	22		48		74		100		126		152	
Cours d'eau	23	38 835	49		75	38 835	101		127	38 835	153	
Protection de l'environnement	24	26 429	50		76	26 429	102	2 143	128	24 286	154	
Autres	25		51		77		103		129		155	
	26	6 529 368	52	1 830 687	78	8 360 055	104	190 002	130	8 170 053	156	625 598

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		=	Charges		- Services rendus		=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Santé et bien-être												
Logement social	157	266 685	172		187	266 685	202		217		266 685	232
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218			233
Autres	159		174		189		204		219			234
	160	266 685	175		190	266 685	205		220		266 685	235
Aménagement, urbanisme et développement												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	716 777	176	16 213	191	732 990	206	26 513	221		706 477	236 2 944
Rénovation urbaine	162	2 000	177		192	2 000	207		222		2 000	237 3 239
Promotion et développement économique	163	134 416	178		193	134 416	208		223		134 416	238 37 401
Autres	164	10 105	179		194	10 105	209		224		10 105	239
	165	863 298	180	16 213	195	879 511	210	26 513	225		852 998	240 43 584
Loisirs et culture												
Activités récréatives	166	3 740 420	181	530 350	196	4 270 770	211	631 565	226		3 639 205	241 145 113
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	1 094 328	182	192 241	197	1 286 569	212	12 974	227		1 273 595	242 83 128
Autres	168	719 561	183	24 554	198	744 115	213	123 614	228		620 501	243 16 090
	169	5 554 309	184	747 145	199	6 301 454	214	768 153	229		5 533 301	244 244 331
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230			245
	171	31 768 996	186	5 631 826	201	37 400 822	216	3 381 223	231		34 019 599	246 1 760 006

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Rémunération	1	55 109	31 358
Charges sociales	2	11 416	7 839
Biens et services	3	8 779 489	12 523 904
Frais de financement	4	62 316	46 933
Autres	5		
	6	8 908 330	12 610 034

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

		2011	2010
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	1 567 403	1 587 807
Redressement aux exercices antérieurs	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 567 403	1 587 807
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	1 135 264	1 351 331
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6	(18 200)	
Excédent de fonctionnement affecté	7	(1 099 998)	(1 121 735)
Réserves financières et fonds réservés	8	(250 000)	(250 000)
Montant à pourvoir dans le futur	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	(232 934)	(20 404)
Solde à la fin de l'exercice	12	1 334 469	1 567 403
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	1 706 556	1 842 186
Redressement aux exercices antérieurs	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	1 706 556	1 842 186
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(291 854)	(391 168)
Activités d'investissement	17	(2 475 054)	(866 197)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	1 099 998	1 121 735
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les éléments à long terme	20		
	21	(1 666 910)	(135 630)
Solde à la fin de l'exercice	22	39 646	1 706 556
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	884 333	(185 593)
Redressement aux exercices antérieurs	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	884 333	(185 593)
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	694 434	1 268 186
Activités d'investissement	27	(692 180)	(448 260)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	250 000	250 000
Financement des investissements en cours	29		
	30	252 254	1 069 926
Solde à la fin de l'exercice	31	1 136 587	884 333

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
Montant à pourvoir dans le futur		
Solde au début de l'exercice	32 (1 405 790)	(1 220 100)
Redressement aux exercices antérieurs	33	
Solde redressé au début de l'exercice	34 (1 405 790)	(1 220 100)
Augmentation de l'exercice		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 (66 000)	(214 000)
Autres	37 ((12 000))	(118 000)
Régimes non capitalisés	38 ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Autres	39 ()	()
	40 ((18 000))	((126 000))
	41 (36 000)	(206 000)
Diminution de l'exercice		
	42 9 218	20 310
	43 (26 782)	(185 690)
Solde à la fin de l'exercice	44 (1 432 572)	(1 405 790)
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	45 (2 425 276)	(2 581 908)
Redressement aux exercices antérieurs	46	
Solde redressé au début de l'exercice	47 (2 425 276)	(2 581 908)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales		
	48 (210 994)	156 632
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	49	
Excédent de fonctionnement affecté	50	
Réserves financières et fonds réservés	51	
	52	
	53 (210 994)	156 632
Solde à la fin de l'exercice	54 (2 636 270)	(2 425 276)
Investissement net dans les éléments à long terme		
Solde au début de l'exercice	55 75 097 411	67 267 137
Redressement aux exercices antérieurs	56	
Solde redressé au début de l'exercice	57 75 097 411	67 267 137
Variation de l'exercice	58 4 319 467	7 830 274
Solde à la fin de l'exercice	59 79 416 878	75 097 411

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>3 250 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>1096</u>	<u>250 000</u>
	5	<u>3 500 000</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>3 500 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Solde au 1^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	1 49 963	2	3	4 33 033	5	6	7 82 996
Montant réservé pour le service de la dette	8 454 567	9	10	11	12 31 137	13	14 423 430
	15 504 530	16	17	18 33 033	19	20 31 137	21 506 426

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	2011		2010
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	() () ()
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	() () ()
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	() () ()
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Montant à pourvoir dans le futur	29		
Financement des investissements en cours	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Taxes sur la valeur foncière**Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 5 8 6 0 □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 6 0 3 0 □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 7 4 9 0 □ \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 1 , □ 7 7 1 0 □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 1 7 2 0 □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 5 8 6 0 □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ 0 , □ 1 4 9 0 □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels

(Montant fixe)

	Par unité de logement	
Eau	1	2 0 7 , 0 0 \$
Égout	2	, \$
Eau et égout	3	, \$
Traitement des eaux usées	4	, \$
Matières résiduelles	5	2 4 5 , 0 0 \$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | , | | | | %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code¹	Préciser
Taxe de secteur - service dette-aqueduc	,0040	1	
Taxe de secteur - service dette-égouts	,0320	1	
Infrastructures urbaines - taux maximal	71,3100	3	
Infrastructures urbaines - taux minimal	44,4100	3	
Eau - piscines	40,0000	4	
Eau		7	Compteur d'eau-commerce
Ordures		7	Conteneur - commerce

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

2 - du mètre carré

3 - du mètre linéaire

4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres

6 - % de la valeur locative

7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8)?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2011	7		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2011 des engagements en vertu du règlement concerné	8		\$
3. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	11		\$
b) autres formes d'aide	12		\$
4. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2011 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	15	98 479 \$	
5. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	18		\$
6. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	19		20 <input checked="" type="checkbox"/>

AUTRES DONNÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 1580, Chemin du Fer-à-Cheval
 (no) (rue)
Sainte-Julie J3E 2M1
 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 922-7111
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-7108
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel finances@ville.sainte-julie.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Jean-Pierre Duplin, CA

Téléphone (450) 922-7061
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-7108
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel jpduplin@ville.sainte-julie.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Raymond Chabot Grant Thornton

Titre Comptables agréés

Adresse 4805 boulevard Lapinière, bureau 2100
 (no) (rue)
Brossard J4Z 0G2
 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 445-6226
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 876-5021
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel grandmont.bernard@rcgt.com

Responsable du dossier Bernard Grandmont

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
 (no) (rue)
 _____ (Municipalité) _____ (Code postal)

Téléphone _____
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

CERTIFICAT SUR LA RICHESSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2013

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2011

Facteur comparatif

Valeur uniformisée

1

2

3

CERTIFICAT DU GREFFIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je soussigné(e), _____
(Nom) (Fonction)

déclare que les renseignements ci-dessus concernant la richesse foncière de la municipalité aux fins de
la péréquation de 2013 sont exacts.

(Signature)

(Date)

Dernière modification avant dépôt : 2012-04-27 11:18:59

Dernière modification : 2012-04-27 11:18:59

Réservé au ministère

83 642 625

1 822 695

28 072 037

0,9973

TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Je soussigné(e), JEAN-PIERRE DUPHIN, CA, atteste que le rapport financier consolidé
 (Nom)
 de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, déposé lors
 (Nom de l'organisme)
 de la séance du conseil du 2012-05-01, a été transmis de façon électronique au
 (Date)
 ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 2012-05-02.
 (Date)

Cette transmission a été effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 1 822 695 \$

Le montant des revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel
 à la page S34 ligne 4 est de 28 072 037 \$

Signature



Date

2012-05-02

Dernière modification avant dépôt : 2012-04-27 11:18:59

Dernière modification : 2012-04-27 11:18:59

Réservé au ministère

83 642 625	1 822 695	28 072 037	0,9973
------------	-----------	------------	--------

RAPPORT FINANCIER 2011 - MUNICIPALITÉS LOCALES

Transmission électronique du document

- Rendez-vous, à partir de la table des matières, à la page S57 « Transmission électronique du rapport financier consolidé »;
- Assurez-vous que votre document est finalisé et valide; faites les corrections au besoin;
- Appuyez sur le bouton « Déposer »;
- Suivez les étapes à l'écran;
- Transmettez au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire les versions « papier » dûment remplies et signées des documents suivants :
 1. Rapport du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé (page S3);
 2. Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés (page S6);
 3. Rapport du vérificateur général sur les états financiers consolidés (page S6.1);
(pour les municipalités de 100 000 habitants et plus et leurs sociétés de transport en commun)
 4. Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel (page S31);
 5. Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2013 (page S56);
(pour les municipalités qui reçoivent des revenus en vertu de l'article 222 LFM)
 6. Transmission électronique du rapport financier consolidé (page S57).

- L'envoi de ces documents doit être fait au :

Service de l'information financière et de la vérification

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 1^{er} étage

Québec (Québec) G1R 4J3

Vous n'avez pas à transmettre le formulaire du rapport financier version « papier ». Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire considère comme officiel le document transmis électroniquement lorsque les documents « papier », spécifiés ci-dessus, sont reçus.

Attention

Avant d'envoyer les documents « papier » ci-haut mentionnés, veuillez vous assurer de la concordance des quatre (4) chiffres preuves et de la date et de l'heure de la dernière modification apparaissant dans le bas des pages, avec ceux du document financier électronique que vous allez transmettre. La validation de ces informations procure au Ministère l'assurance que la version électronique qu'il détient correspond à celle qui a fait l'objet de l'attestation. Veuillez vous référer à l'exemple ci-dessous pour en connaître la signification.

Exemple :

A) 7 200 000

B) 6 800 000

C) 6 500 000

D) 1,4444

A) Excédent (déficit) accumulé (page S20 ligne 23)

B) Excédent (déficit) de l'exercice (page S18 ligne 22)

C) Revenus admissibles TGT réel (page S34 ligne 4)

D) Taux global de taxation réel de 2011 (page S34 ligne 6)